

Gestion des risques – module 1

19 mai 2022 (Lausanne, journée entière)

Public visé

Toute personne intéressée par les risques dans un organisme, public ou privé. Ce séminaire est le premier d'une série de trois modules qui forment la base de connaissances de la gestion des risques avec une vision pratique grâce à des praticiens venant de différents domaines d'activité (industrie et services). Ces séminaires intéresseront aussi les personnes avec des responsabilités vis-à-vis de clients internes ou externes, ainsi que des cadres, dirigeants d'entreprise et entrepreneurs.

Contenu

- Gestion du risque d'entreprise
- Exigences légales et normatives en matière de risques
- Gouvernance d'entreprise
- Processus de management du risque
- Introduction à la méthodologie d'analyse du risque
- Élaboration d'un profil et rapport de risque
- Discussion: La gestion des risques va bien au-delà de la prévention des pertes d'actifs et la conformité légale. La gestion des risques peut également être utilisée pour développer des straté-

gies de développement ainsi que des scénarios d'événements défavorables ou perturbateurs, afin de prendre de meilleures décisions.

- Ce séminaire se complète bien avec les séminaires 522 421, 522 422, 522 424, 522 426 et 522 427

Conditions-cadres

Pas de prérequis particuliers

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les principes de la gestion des risques des organismes
- Les phases d'un processus de management du risque
- Les dernières évolutions de la gestion du risque
- Les conséquences du manque de gestion du risque

Vous saurez

- Répondre aux exigences réglementaires relatives à la gestion des risques
- Mettre en œuvre une démarche appropriée pour protéger les actifs de l'organisme
- Concevoir une gestion basée sur les risques qui s'intègre dans les processus organisationnels et décisionnels
- Mettre en évidence des conseils à valeur ajoutée pour les personnes cadre et les indépendants

Responsable du séminaire et conférencier

Dr. José Lamas V., Directeur, Formation en Gestion des Risques (Nyon)
jose.lamas@gestiondesrisques.ch;
www.gestiondesrisques.ch



José Lamas V.

Date

19.05.2022 journée entière

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 780.– non-membre
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.15–08.45	Café d'accueil	
08.45–09.00	Introduction	José Lamas-Valverde
09.00–09.45	Enjeux de la gestion des risques Exigences légales (au sens large) Normes internationales relatives à la gestion du risque des organismes – vue d'ensemble	José Lamas-Valverde
09.45–10.30	Principes de l'appréciation des risques: méthodes et outils (1/2). Exemple	José Lamas-Valverde
10.30–10.45	Pause-café	
10.45–11.30	Analyse du scénario – Appréciation des risques stratégiques	José Lamas-Valverde
11.30–12.00	étude de cas 1 – suite	José Lamas-Valverde
12.00–13.30	Pause de midi	
13.30–14.30	étude de cas 1 – suite et fin	José Lamas-Valverde
14.30–15.15	Application à l'appréciation des risques liés aux processus: étude de cas 2	José Lamas-Valverde
15.15–15.30	Pause	
15.30–16.15	Principes de l'appréciation des risques: méthodes et outils (2/2). Exemple Analyse de danger. Exemple	José Lamas-Valverde
16.15–16.30	Conclusion	José Lamas-Valverde
16.30	Fin du séminaire	

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

Annulation gratuite jusqu'à 48 heures avant la formation continue en ligne, en deçà de 48 heures: CHF 200.– de frais d'annulation.

Non-participation (absence sans justification dans ZOOM) 100% du prix du séminaire.

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.